

## Projet d'Accord d'entreprise : La CFDT impose un RH0077+ !

### La CFDT fait reculer la SNCF sur ses exigences de productivité et de flexibilité.

### Il faut maintenant désendetter le ferroviaire !

Après d'intenses négociations et devant l'attitude bloquante de la SNCF qui conduisait inévitablement au déclenchement d'un conflit dur à venir, le ministère a tranché et soutenu les demandes CFDT liées à l'écriture du nouvel accord d'entreprise.

Cette volonté d'apaisement tranche avec la stratégie de l'organisation syndicale majoritaire, qui avait déjà pris la décision de recourir à l'action de grève reconductible et de l'entreprise qui l'aurait implicitement accepté.

En contrepartie, engagement était pris de ne pas perturber l'Euro de football devant démarrer le 10 juin.

Cette scénarisation a été refusée par la CFDT qui avait déclaré dès le début des discussions qu'elle ne s'interdisait rien en terme de calendrier et d'action.

Le rapport de force créé par la CFDT aura donc permis d'imposer un accord sur l'organisation du travail encore plus favorable que celui existant tout en prenant en compte certaines dispositions innovantes qui vont dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise.

La CFDT, après avoir initié l'accord de modernisation social, a bousculé les lignes d'un dialogue social d'un autre âge et fait respecter sa signature et les engagements de la tutelle en la matière.

La CFDT à l'issue de la table ronde du 06 juin, consultera ses équipes concernant le nouvel accord d'entreprise reprenant dans son intégralité le contenu du relevé de décision négocié avec la CFDT le samedi 28 et dimanche 29 mai.

La CFDT salue l'état stratège qui face au blocage initié par l'entreprise, a su prendre ses responsabilités.

Pour autant, la CFDT soutient la demande du président de la SNCF; l'Etat doit respecter ses engagements faits à l'occasion de la réforme ferroviaire.

L'endettement et le financement du système ferroviaire doivent être assumés par l'Etat.

En aucun cas, les cheminots ne doivent en subir les conséquences comme le prévoyaient ceux qui étaient prêt à vendre le RH 0077 et les conditions de travail des cheminots.

Pour en savoir plus,  
consultez notre **site**  
[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)  
ou téléchargez notre  
**application mobile** sur  
les plateformes Play  
Store ou App Store.



**Contact  
presse**

Didier Aubert  
06 10 66 24 21

